

Éléments de la politique africaine de l'Allemagne

LES relations historiques entre une ancienne puissance coloniale et l'Afrique noire sont toujours interprétées de manière diverse selon les périodes d'intérêt et suivant l'opinion publique dominante. C'est pourquoi, il arrive qu'elles influencent les interprétations de l'analyste. Ainsi du point de vue allemand, la politique africaine de la France est définie comme une tentative pour essayer de sauver ce qui est encore possible du passé colonial et de garder des relations avec ses anciennes colonies africaines pour maintenir sa position de puissance mondiale. La politique africaine des États-Unis était perçue hier comme destinée à freiner le communisme et aujourd'hui comme contrepoids au fondamentalisme islamique, le nouvel « ennemi ».

Mais comment sont vus les liens entre l'Allemagne et l'Afrique ? Est-il vrai que la République fédérale d'Allemagne, du fait du renouvellement de son poids économique, recherche une politique africaine particulière, comme on le dit à l'étranger et comme le souhaitent certains hommes politiques africains ?

Cent ans de politique africaine : rétrospective

L'attitude de l'Allemagne envers l'Afrique montre une frappante constance : un engagement résolu envers l'Afrique du Sud et le Sud-Ouest africain (aujourd'hui la Namibie), pays pour émigrants allemands venant du Nord de l'Allemagne et des populations protestantes. Avec ces pays, existent jusqu'à ce jour d'importants liens culturels et économiques, comme le chancelier fédéral Helmut Kohl l'a souligné en septembre 1995, lors de sa visite dans ces deux États. Cette relation constitue un chapitre spécial qui ne peut pas être traité dans cet exposé (1). Par contre les relations entre l'Allema-

gne et le reste de l'Afrique sont complètement différentes. Pour cela, la fameuse citation de Bismarck en 1888, quatre ans après l'acquisition de la première colonie allemande en Afrique, reste toujours d'actualité. Il déclarait à l'explorateur Eugen Wolf que : « *Ma carte de l'Afrique se trouve en Europe, ici c'est la Russie et là se trouve la France, nous sommes au milieu, c'est ma carte de l'Afrique.* » Pour Bismarck en effet, sa politique africaine est subordonnée à la politique européenne et aux intérêts commerciaux allemands, qui finalement le pousseront à se lancer dans l'aventure coloniale. Cette politique n'est poursuivie que lorsqu'elle ne dérange pas sa politique européenne, et ses acquisitions coloniales en Afrique n'ont été réalisées qu'avec l'accord de l'Angleterre et de la France.

Naturellement, il existait aussi en Allemagne un mouvement colonial qui voyait dans les colonies un but important de la politique impériale allemande. Il était surtout représenté par l'Association coloniale allemande (Deutscher Kolonialverein) fondée en 1882. Celle-ci s'était associée avec le lobby colonial économique pour obtenir que les anciens protectorats devinssent colonies et que les colons allemands puissent s'installer librement en Namibie et en Afrique de l'Est. Mais la politique coloniale allemande n'a jamais réussi à avoir son autonomie et encore moins d'atteindre le but d'« assimilation et de propagation de civilisation ». Les questions coloniales sont largement traitées sous l'aspect de la politique intérieure.

Un des motifs du changement de la politique coloniale de Bismarck, attesté par ses instructions du 27 avril 1884 données au consul allemand à Kapstadt consistant à mettre les propriétés de l'homme d'affaires Lüderitz, situées au Nord du fleuve Orange sous la protection de l'Empire, avaient pour but de stabiliser l'ordre national intérieur en Allemagne en déviant l'attention des conflits sociaux sur l'extérieur. Aussi le gouvernement impérial eut-il quelques succès : le Parlement (Reichstag) reçut le droit de voter le budget pour les États coloniaux et disposa d'une plus grande influence sur la politique coloniale que les Parlements des autres pays colonisateurs. Les sujets coloniaux ont même reçu le droit de pétition. La politique coloniale est devenue entre 1884 et 1914 un thème important des débats de politique intérieure et traitée au Parlement qui, du reste, selon la Constitution de 1871 avait des pouvoirs limités. C'est ainsi que les importantes élections de 1907 tournaient autour de la question coloniale et étaient entrées dans l'histoire parlementaire allemande sous le nom des « élections hottentots ».

Le traité de Versailles, où les colonies allemandes ont été placées sous le mandat de la Société des nations, mit fin à la domination coloniale allemande en Afrique. Seulement pour la droite

(1) Se reporter à l'article de J.-Y. Paraïso dans ce dossier.

revanchiste et révisionniste de la République de Weimar, le « vol des colonies » demeure un thème important de propagande, justifié par l'idéologie du « peuple sans espace ». Le parti national-socialiste a fondé en 1937 un groupe d'étude devant préparer l'exploitation et la gestion des anciennes colonies allemandes en Afrique après les victoires sur la France, l'Angleterre et la Belgique. Même pour Hitler, la question coloniale fait concurrence à l'idée d'extension de « l'espace vital » par une colonisation allemande de l'Europe de l'Est. C'est ainsi qu'après l'attaque de la Russie en 1941, le groupe d'étude a été dissous.

L'Afrique ne rentra dans l'objectif de la politique allemande qu'au moment de la création de la Communauté économique européenne et de l'installation d'un Fonds de développement européen, une des concessions politiques faites par l'Allemagne à la France et à la Belgique. Plus tard entra en jeu la doctrine de Hallstein qui veut empêcher l'instauration de relations diplomatiques entre les nouveaux États indépendants africains avec la République démocratique allemande. Mais la politique africaine allemande qui, selon les observateurs critiques, n'a jamais existé en tant que telle et n'existe toujours pas, reste subordonnée à la politique des relations amicales avec la France et les États-Unis. Aucun des chanceliers fédéraux de l'après-guerre n'a montré un véritable intérêt pour l'Afrique. C'est particulièrement valable pour Adenauer (1949-1963), Erhard (1963-1966), Schmidt (1972-1982) et Kohl (depuis 1982). Les représentations diplomatiques allemandes en Afrique ont toujours été de deuxième catégorie. Les visites officielles en Afrique ont été principalement réservées au Président fédéral ne disposant que de pouvoirs protocolaires.

Naturellement, il existe aussi en Allemagne des nostalgiques néo-colonialistes. C'est ainsi que le politicien bavarois Franz-Josef Strauß, dans les années où il tente en vain de devenir chancelier fédéral, a découvert sa vocation africaine et s'occupe de l'axe anti-communiste entre Eyadéma, Mobutu et Savimbi et le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Mais l'influence de ceux qui, pour n'importe quelle raison, s'intéressent politiquement à l'Afrique, reste toujours limitée. Même les recherches allemandes en Afrique ne jouent qu'un rôle subordonné par rapport aux recherches régionales et nationales effectuées sur les autres régions du monde.

Résidus du passé colonial en Afrique

En Afrique, malgré le peu d'intérêt que les Allemands portent pour le continent, l'image de l'Allemagne est presque toujours positive. Le passé colonial allemand est parfois idéalisé alors qu'il n'a pas été plus altruiste et plus favorable au développement que les

autres puissances coloniales. On a d'ailleurs avec l'extermination presque totale des Hereros en Sud-Ouest africain, le premier génocide de la récente histoire coloniale.

Les traces encore visibles du temps de la colonisation allemande sont peu nombreuses. Dans les capitales de ces anciennes colonies, on peut encore trouver des vestiges, mais en dehors des campagnes, il n'en existe plus. C'est ainsi que le centre ville de la capitale togolaise, Lomé, possède toujours quelques bâtiments coloniaux typiquement allemands. Dans les autres capitales des anciennes colonies allemandes, il n'y a plus de vestiges de ce passé. Par contre, il existe encore quelques lignes de chemin de fer datant de l'époque allemande dont la ligne entre Dar-es-Salam et Kigoma en Tanzanie.

Les quelques témoins du passé allemand ne sont plus vivants. Au Togo les grandes familles telles que Grunitzky, Grüner, Raven, etc., remontent aux liaisons des colonisateurs avec les femmes du pays. Même l'ancien gouverneur du Togo, le duc de Mecklenbourg, avait laissé une descendance portant le nom de Herzog, une trace bien vivante alors que la branche aristocratique allemande ne veut rien savoir de ses lointains parents africains. Cadeau fait à son grand-père par le consul allemand Gustav Nachtigal, le trésor du chef du Togoville, Mlapa, est toujours montré aux visiteurs. Conformément au premier traité de protectorat de 1884, il se réclame être le chef suprême du Togo, même si ses réclamations ne sont plus aussi sérieuses que dans les années 50 où il a mis tous ses espoirs dans les Nations unies qui n'ont d'ailleurs jamais répondu à ses nombreuses démarches.

A côté de ces vestiges dispersés et peu visibles, il existe aussi des héritages invisibles ou oubliés. Tandis que dans les missions catholiques, l'élément allemand se mêle à l'internationalité, les missions protestantes du temps colonial continuent à maintenir les relations entre l'Église protestante allemande et quelques-unes des Églises protestantes et luthériennes en Afrique. Par l'aide au développement organisée et soutenue par le gouvernement allemand à travers les ONG dirigées par les Églises et les autres organisations, des liens humains ont été tissés. Un important apport du temps colonial allemand est l'encouragement soutenu pour la formation scolaire primaire et les recherches linguistiques sur les langues du pays. Mais la « théorie des Hamites » que reprenaient à leur compte les premiers ethnologues allemands au Rwanda et au Burundi rappelle fatalement la « folie aryenne » des nazis et ne serait pas étrangère aux poussées génocidaires dans ces pays.

Attentes africaines de l'Allemagne

Revenons à la politique actuelle : le désintéressement de l'Allemagne envers l'Afrique, même dans ses anciennes colonies, est vraiment sous-estimé par les hommes politiques africains. Dans l'effort de trouver un contrepoids à la puissante influence de l'ancienne société fiduciaire, le Président togolais a, dans les années 70, compté sur « l'amitié germano-togolaise ». Le président rwandais, Habyarimana, a essayé dans les années 80 d'obtenir des avantages politiques en comptant sur les étroites relations avec l'Allemagne. Bien que ses démarches aient été favorablement enregistrées par la politique étrangère allemande, ses attentes n'ont pas été satisfaites. Il n'existe aucun traitement de faveur pour les anciennes colonies dans la distribution de l'aide au développement, ni de soutien politique important. Les intérêts de la politique africaine étrangère de l'Allemagne se basent trop souvent sur les bonnes relations avec la France, les États-Unis et l'Angleterre pour qu'elle prenne le risque de provoquer l'irritation de ses principaux partenaires occidentaux. Cependant la Tanzanie bénéficie d'un certain traitement de faveur. En effet, après le socialisme « nyérééréen » entraînant des perturbations dans les rapports et une interruption de l'aide allemande dans les années 70, la Tanzanie occupera, au prorata du nombre d'habitants, le premier rang parmi les pays bénéficiaires de l'aide au développement allemande en Afrique subsaharienne.

L'aide au développement en Afrique subsaharienne

La part de l'aide au développement allemande dans le cadre de la coopération bilatérale octroyée à l'Afrique au sud du Sahara est depuis 1950 d'environ 27 %. Ceux qui pensent que cet engagement peut générer des relations économiques surtout pour les exportations et investissements directs voient leurs espoirs réduits à néant dans les années 60 et surtout dans les années 70. En 1993, il n'y a plus d'investissements directs en Afrique. Les rendements de transfert vers l'Afrique montrent des résultats négatifs depuis 1991, et le bilan commercial est tout aussi négatif. Le commerce avec les États entre le Sahara et Limpopo est d'environ de 0,5 % du total du commerce allemand. C'est pourquoi l'intérêt économique de l'Allemagne pour l'Afrique noire, à l'exception de l'Afrique du Sud et de la Namibie, est négligeable.

Malgré tout, la part de l'aide au développement pour l'Afrique noire n'a pas encore diminué. Indépendamment des intérêts de politique étrangère et extra-économiques, l'Allemagne a fourni l'aide au développement dans le cadre bilatéral ou multilatéral en la considérant comme faisant parti de ses obligations vis-à-vis de la société

internationale. Un document élaboré par le ministère fédéral de la Coopération et du Développement en 1993 sur la coopération au développement en Afrique dans les années 90 montre que celle-ci est particulièrement liée à des projets bilatéraux dans un programme multilatéral défini.

Les principaux pays bénéficiaires sont en 1993 le Mozambique (225 millions de marks), la Zambie (212 millions), la Tanzanie (119 millions), le Zimbabwe (98 millions), le Kenya, l'Ouganda, le Ghana, le Malawi, l'Éthiopie, le Bénin, le Niger, la Côte-d'Ivoire, le Rwanda et le Burkina Faso. Dans la même année, la part de l'Afrique noire est de 28,9 % du volume total de l'aide bilatérale soit de 18,7 % du volume total d'aide octroyée, qui se situe à 0,36 % du BNP, ce qui est très en dessous de ce que donne la France (0,63 % de son BNP). Il est fort probable que les contributions allemandes à l'Afrique au Sud du Sahara, exceptées l'Afrique du Sud et la Namibie, se réduisent encore.

La politique allemande envers l'Afrique noire est déterminée par l'intérêt pour les matières premières et aussi par l'absence d'intérêt national. Ceci est valable depuis la fin de la guerre froide et la réunification allemande. Naturellement, ce désintérêt n'est jamais reconnu officiellement dans les déclarations et publications des dirigeants politiques. Dans certains pays comme le Nigeria et le Kenya, l'Allemagne a encore de modestes intérêts économiques, dans d'autres elle dispose de conseillers militaires allemands. Mais *de facto*, la politique allemande est liée à ses plus importants alliés que sont les États-Unis et la France. Cette politique est aussi subordonnée à la politique européenne et atlantique. Par ailleurs, l'intérêt du public allemand pour l'Afrique a aussi diminué. Le cercle de ceux qui s'intéressent et s'engagent pour l'Afrique s'est réduit. Il se limite souvent aux anciens volontaires pour l'aide au développement et à ceux qui ont des contacts avec les missions catholiques et protestantes. Il n'est pas à prévoir que dans un proche avenir l'Allemagne développera un nouvel et véritable intérêt pour l'Afrique au Sud du Sahara. Son engagement se limitera à une contribution convenable ou symbolique dans le cadre de l'Union européenne. La citation de Bismarck en 1888 que nous mentionnions plus haut garde toujours de sa validité un siècle après.

Peter Molt
Université de Trèves (Allemagne)